

Janvier 2019

Public'Info SNU

A VOS AGENDAS REUNIONS SECTEURS PUBLICS

VENEZ ECHANGER ET VOUS INFORMER sur la **CLASSIFICATION** et l'actualité aux réunions **SECTEUR PUBLIC** ouvertes à tous les agents publics le **jeudi 28 février 2019 à Nantes** ou le **mardi 5 mars 2019 à Angers**.

PRIME VARIABLE INDIVIDUALISEE

Vous n'avez eu aucune prime variable individualisée liée à la manière de servir deux fois de suite vous pouvez faire un recours écrit auprès de votre DT !

Cf « Le Référentiel de gestion du personnel de droit public » Page 64/66-6113

Dans l'intranet national – Ressources Humaines – Les documents RH de référence

SELECTION INTERNE IVA

URGENT date limite au 31 janvier 2019 pour l'envoi des fiches d'inscription aux épreuves de **sélection interne** de niveau IV A à la DGRH.

Voir décision 2018-112 du 29 novembre 2018.

COMPTE EPARGNE TEMPS

ATTENTION au 28/11/2018 l'arrêté fixant le seuil de l'indemnisation éventuelle des droits épargnés dans le CET a été modifié pour les agents publics. Le seuil passe de 20 jours à 15 jours.

Si vous êtes concerné par la monétisation des droits CET vous avez jusqu'au 31/01/2019 pour le faire savoir au service gestionnaire via Etemptation.

A ce jour aucune instruction n'est parue pour prendre en compte les modifications de l'arrêté. Vous êtes concerné contacter vos élus CPLU.

TELETRAVAIL ET TRAVAIL DE PROXIMITE

La campagne 2019 démarre au 1 février : possibilité de candidater via SIRHUS pour un démarrage au 2/09/2019. **POUR RAPPEL** en tant qu'agent public vous pouvez faire votre demande tout au long de l'année.

A tout moment, vous pouvez nous contacter. N'hésitez pas à faire valoir vos droits. Notre statut est vivant, faites le vivre !

Le Secteur Public SNU FSU Pôle Emploi des Pays de La Loire

Vos élu-es en
CPLU Pays de La
Loire

Titulaires
Claudine THEOPHANE
Luis VERA

Suppléantes
Sandrine DESPLANCHES
Nathalie LABORDE-CLOCHARD

Syndicat.SNU-Paysdeloire@pole-emploi.fr